



EXTÉRIEUR.

RUSSIE.

Petersbourg, le 11 mars.

L'ARMÉE russe a ouvert sa campagne contre la Suède par d'importans succès. La Finlande, qu'on regardait comme le boulevard du royaume, est conquise en grande partie. Les troupes ont occupé Tamersfors et Tawastheus, d'où les Suédois se sont retirés au nombre de 10,000 hommes. Un courrier expédié par M. le comte de Buxhowden, vient d'apporter les clefs de la forteresse de Swarholm, qui s'est rendue par capitulation, et où l'on a trouvé 200 pièces d'artillerie, de grands magasins et des munitions de guerre de tout genre. La garnison qui était de 700 hommes a été faite prisonnière de guerre: on y comptait un grand nombre d'officiers. L'armée russe occupe Abo, marche sur Vasa, et se dispose à attaquer Sweaborg: les grands préparatifs qu'elle a faits donnent lieu de croire que la place ne résistera pas.

Le roi de Suède avait espéré recevoir des secours de l'Angleterre, avant l'invasion de la Finlande. Au lieu de donner satisfaction à la Russie, il négociait avec la cour de Londres, et cette cour lui assurait un renfort de 16 vaisseaux de ligne, de 20,000 hommes de troupes, et s'engageait à lui remettre un subsidé de 100 mille liv. st. par mois, pendant toute la durée de la guerre. Mais l'Angleterre n'a jamais fait à ses alliés que de tardives promesses: son but n'a jamais été que de les engager dans la guerre et de leur en laisser tous les périls. En 1807, elle avait promis à la Suède des troupes et des subsidés, et elle lui a laissé enlever la Poméranie: elle vient de promettre de nouveaux secours à la Suède, et elle lui laisse enlever la Finlande. Sa désastreuse amitié est d'autant plus funeste à ses alliés qu'elle leur inspire une fausse confiance; sans elle ils n'auraient pas fait la guerre: ils comptent sur ses secours; elle les abandonne.

DANEMARK.

Copenhague, le 9 avril.

Les habits magnifiques dont doit être revêtu le corps du défunt roi, qui sera exposé sur son lit de parade, le 14 de ce mois, sont partis aujourd'hui pour Rendsbourg. Le manteau, doublé de la plus belle hermine, contient vingt-quatre aunes de velours rouge, sur lequel sont brodés deux cent quatre-vingt, tant couronnes, qu'étoiles et décorations d'ordres. La tunique et les autres habits de dessous, sont d'étoffes moirées d'argent, et brodées avec beaucoup de goût et de magnificence. Les souliers sont blancs, avec de hauts talons rouges. La ceinture, les jarretières, la cravate, les gants et les bas à coins d'or, sont travaillés avec la même élégance et la même richesse.

Cinq chaloupes canonnières ont fait voile d'ici pour Elsenaur. Le vaisseau le Prince-Héréditaire, une batterie flottante et les chaloupes canonnières, n° 4 et n° 11, sont sortis du port pour se placer sur la rade.

(Gazette de France.)

M. Munter, docteur en théologie et professeur à l'université de cette ville, a été nommé évêque de Seelande.

On n'a aucune nouvelle positive de l'escadre suédoise. Tout ce que l'on sait avec certitude, c'est que deux vaisseaux de ligne de cette escadre se sont montrés entre les petites îles, et ont tiré quelques coups de canon sur les bateaux qui parcourent ces parages.

Un de nos corsaires qui, vers la fin de mars, a mis à la voile pour la mer du Nord, s'est emparé d'une frégate suédoise, avec laquelle il est entré dans un port de la Norwège.

Quelques lettres particulières assurent que le blé, les vivres et autres objets de première nécessité sont montés en Suède à un prix exorbitant. On ignore les moyens que ce royaume pourra prendre pour se préserver de la disette, puisque l'Angleterre, le seul allié qui lui reste, éprouve la même pénurie. (Publiciste.)

Elseneur, le 9 avril.

Il est encore arrivé hier, dans le Sund, un vaisseau de ligne anglais.

Les deux autres, que l'on remarquait déjà, depuis quelque tems, sur la côte de Suède, sont encore dans la même position. Le 5, un brick fut détaché pour Høehn, dans le dessein probablement de faire quelque reconnaissance.

Le 4, il a passé devant ce port deux parlementaires, avec des marins russes, qui probablement s'étaient trouvés sur des bâtimens de leur nation, retenus dans les ports suédois. Deux d'entr'eux qui étaient malades, ont été déposés dans l'hôpital de cette ville, et les autres transportés à Copenhague.

Avant-hier, il vint un nouveau parlementaire d'Helsingborg, portant un officier, six marins, une dame et un jeune garçon; ils ont passé devant cette place.

Un passager qui avait été arrêté à Gothenbourg, et qui est arrivé ici le 4, avec son monde, assure qu'on disait, avant son départ, que le roi de Suède se trouvait avec le ministre d'Angleterre, à Uddevalla, non loin des frontières de la Norwège, et qu'on attendait en Suède, d'un jour à l'autre, des troupes anglaises.

Le capitaine d'un vaisseau américain, qui avait passé le Sund, la semaine dernière, et qui, au signal que lui avaient donné les deux vaisseaux de ligne anglais en croisière sur la rive opposée, s'était approché d'eux, voulut débarquer lundi dans le port de cette ville, pour y acquitter le droit de péage. Il dut rester dans le port, jusqu'à ce que le commandant vint lui permettre de quitter sa chaloupe, après quoi il fut confié à la surveillance des officiers de garde. Son vaisseau vient de Baltimore, et est destiné pour un port russe. Il a payé, pour sa cargaison consistant en sucre et café, 1400 piastres. On forme, au sujet de ce bâtiment, toutes sortes de conjectures.

Hier, un autre vaisseau américain, qui était resté assez long-tems sur les côtes de Suède, sous la protection des vaisseaux anglais, fut arrêté comme il se rendait dans la Baltique. Ce bâtiment, nommé le Capitaine Clarke, est resté long-tems à Gothenbourg. Il a à bord trois cents cinquante mille livres de café, et cent quarante mille livres de sucre. (Gazette de France.)

GRAND-DUCHE DE BERG.

Dusseldorf, le 19 avril.

On reçoit de toutes parts les nouvelles les plus affligeantes sur les désastres occasionnés en Westphalie par les inondations: les contrées de la Roër sont entièrement sous l'eau. Des villages ont été à moitié emportés, ainsi que des moulins et les ponts. Le passage est impraticable pour les voyageurs et les effets, les digues s'étant rompues; les contrées entre Münster et Dulmen, et Dulmen et Dorsten, ressemblent à un lac immense. (Journal du Commerce.)

SUISSE.

Bâle, le 18 avril.

Les communications commerciales de la Suisse avec l'Italie éprouvent en ce moment de grandes difficultés: la route du St-Gothard est très-dangereuse, à cause des avalanches; il est même arrivé quelques accidens dans la Haute-Suisse, où de grandes masses de neige se sont détachées des montagnes, et ont roulé sur les routes. (Idem.)

ROYAUME DE NAPLES.

Naples, le 9 avril.

Un certain Maddaloni et plusieurs autres individus, que le gouvernement surveillait comme enclins à troubler le repos public, et auxquels on avait déjà une fois accordé leur grâce, vivaient depuis quelque tems au sein de leurs familles, sous la surveillance de M. Monglas, capitaine respectable de gendarmerie. Au commencement

du mois de février, M. Monglas tomba sous les poignards de ces assassins, qui s'enfuirent, après ce meurtre, dans les montagnes. Le gouvernement envoya aussitôt des troupes à leur poursuite. La plupart furent pris et pendus; cependant Maddaloni et quelques autres échappèrent et entrèrent de nuit dans la ville de Naples, dans le dessein de passer à l'île de Capri, occupée par les Anglais. Ils furent découverts au moment où ils voulaient exécuter leur projet: le 28 mars, ils ont été pendus à la même place où le brave Monglas périt sous leurs coups. (Gazette de Naples.)

Du 12 avril.

L'Académie royale d'histoire et d'antiquités a proposé, pour l'année courante, les deux sujets de prix suivans:

1°. Quelles étaient les véritables limites de la Grande-Grèce, et quelles provinces du royaume de Naples en faisaient partie? Pourquoi ce pays portait-il le nom de Grande-Grèce plutôt qu'à la Grèce orientale? Les sciences et les arts ont-ils fleuri dans l'une plutôt que dans l'autre?

2°. En quoi consistait la richesse nationale et commerciale des anciennes républiques grecques situées dans le pays qui est aujourd'hui le royaume de Naples, et quelles en étaient les sources? (Publiciste.)

INTÉRIEUR.

Bayonne, le 20 avril.

Des habitans de cette ville sont allés hier dans la pamperruque devant le château de Marsac qu'habite S. M. Cette danse particulière à ce pays est très-ancienne. L'usage l'a consacrée de tout tems comme un hommage qui se rend aux plus illustres personnages. Elle est exécutée au son du tambour par treize acteurs, sept hommes et six femmes les plus considérables et les plus jolies de la ville, revêtus de costumes singuliers et fort brillans.

Une grande partie des habitans était sortie de nos murs, beaucoup moins attirés, sans doute, par la curiosité que par l'espoir de voir l'EMPEREUR. Leur attente n'a point été trompée, et S. M. n'a pas dédaigné ce spectacle nouveau pour elle.

Du 21 avril.

Le prince des Asturies, accompagné du duc de Saint-Charles, grand-maître de la maison, du duc de l'Infantado, du chanoine Escoiquitz, des ministres Cevallos, Musquiz et Labsador, des comtes de Villanueva et d'Orgaz, et des marquis d'Ayerbe et de Suadalcara, est arrivé hier dans cette ville; S. A. R. est descendue dans la maison où logeait l'Infant don Carlos. A deux heures après midi, S. M. l'EMPEREUR est allé voir les deux Infans. A six heures, S. A. R. est venue à la campagne qu'habite S. M., et a dîné avec elle.

On prépare un logement en ville pour le roi Charles IV et la reine.

Paris, le 25 avril.

MINISTÈRE DU GRAND-JUGE.

Par jugement du 5 janvier dernier,

Le tribunal de première instance à Valence, département de la Drôme, a déclaré l'absence de Joseph Sanglard, domicilié à Montrigaud, et a renvoyé ses héritiers en possession provisoire de ses biens, moyennant caution, conformément à la loi.

Par jugement du 20 janvier 1808, sur la demande d'Anne Verger, femme majeure d'Urbain Bidault,

Le tribunal de première instance à Tours, département d'Indre-et-Loire, a ordonné une enquête contradictoirement avec le procureur impérial, pour constater l'absence dudit Urbain Bidault.

Par jugement du 13 novembre 1807, sur la demande de Marie Bounic, veuve d'André Maillet, sellier à Aups,

Le tribunal de première instance à Draguignan, département du Var, a déclaré l'absence de Jean-Joseph Bounic.

Par jugement du 26 janvier 1808, sur la demande de sieur Auguste-Charles-Gabriel-Claude Noyer, curé de Mondoubleau, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Vendôme, département de Loir-et-Cher, a déclaré l'absence de Jean-Baptiste-Bonaventure Noyer.

Par jugement du 7 messidor an 13, sur la demande de Marie Clergeault, veuve d'Antoine Randoin, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Loudun, département de la Vienne, a déclaré l'absence de Pierre Randoin.

Par jugement du 11 janvier 1808, sur la demande de François Hognard, couvreur à Toul, et de Marie-Anne, sa femme,

Le tribunal de première instance à Toul, département de la Meurthe, a déclaré l'absence de Jean-Baptiste, François-Claude, Jacques-Claude et Adrien Estienne.

Par jugement du 24 août 1807, sur la demande de Michel-Gabriel Bailleul, tailleur d'habits à Bellesme.

Le tribunal de première instance à Mortagne, département de l'Orne, a ordonné une enquête pour constater l'absence de Thomas Bailleul, parti en 1790 pour l'Amérique.

Par jugement du 5 janvier 1808, sur la demande de Benoit Sortier, fils, et autres intéressés,

Le tribunal de première instance à Valence, département de la Drôme, a ordonné une enquête pour constater l'absence des sieurs Jean, Antoine et Etienne Brit, les deux premiers absents depuis douze ans, et le troisième depuis plus de sept ans.

## LOTÉRIE IMPÉRIALE.

TIRAGE DE BORDEAUX, du 22 avril.

10. 28. 89. 54. 82.

TIRAGE DE PARIS, du 25 avril.

50. 12. 43. 20. 14.

## LITTÉRATURE LATINE.

Les *Bucoliques* de Virgile, traduites en vers français, accompagnées de remarques sur le texte, et de tous les passages de Théocrite que Virgile a imités; par P. F. Tissot. — Seconde édition, revue et corrigée (1).

PREMIER EXTRAIT.

Supposons, pour un instant, que le plus parfait, le plus soigné des ouvrages de Virgile, ses admirables *Géorgiques*, ait été perdu pour les lettres; que l'arrêt de proscription porté par ce grand homme contre *l'Énéide*, ait trouvé des exécuteurs, et qu'il ne nous restât enfin de lui que ses *Bucoliques*; Virgile n'en serait pas moins le premier des versificateurs et le peintre le plus habile des passions. Le sixième livre de *l'Énéide* n'a rien de plus noble, de plus pompeux, que la quatrième églogue, et cette portion de la sixième, où Silène expose en si beaux vers le système du Monde: le magnifique épisode de Didon n'offre rien de plus passionnément éloquent que la dixième: Virgile, en un mot, est tout entier dans ses *Bucoliques*.

Voilà ce qui rendait si difficile la traduction en vers français de cette belle portion des Œuvres de Virgile: il fallait, pour y réussir, joindre au sentiment exquis de l'antique, à la pureté d'un goût inaltérable, l'étude particulière du style de Virgile, et une flexibilité de talent, capable de passer sans effort d'un ton à un autre, dans un ouvrage qui les réunit tous. D'après ces conditions qui, à peu de choses près, sont de rigueur, il n'est pas surprenant que tant de traducteurs aient successivement échoué, dans le projet de nous donner en vers français les *Bucoliques* de Virgile.

(1) Un vol. in-12. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 cent. franc de port.

A Paris, chez Faia et compagnie, rue Saint-Hyacinthe; et chez Coligny, quai Voltaire.

Mais nous imiterons, à cet égard, la réserve délicate de M. Tissot, qui s'interdit jusqu'aux éloges que pourraient mériter ceux qui ont, avant ou après lui, hasardé la traduction des *Bucoliques*. M. Tissot a raison; ce n'est point, en effet, avec des copies plus ou moins malheureuses du même original, c'est avec cet original lui-même, qu'il faut comparer la copie nouvelle. Tel est d'ailleurs l'intervalle que Virgile laissera toujours entre lui et le traducteur français, que l'on peut faire infiniment mieux que beaucoup d'autres, sans avoir assez bien fait encore. Mais c'est beaucoup, sans doute, que de s'approcher du but, quand il est reconnu impossible de l'atteindre complètement.

C'est donc avec Virgile, et avec Virgile seul, que nous allons comparer M. Tissot; et le premier mérite, selon moi, de son ouvrage, est de fournir d'abord l'idée d'un pareil rapprochement. Quelquefois aussi, nous comparerons le traducteur avec lui-même, et nous ferons voir avec combien de bonheur il a le plus souvent réalisé les espérances que sa première édition avait fait concevoir: comment il a *achevé* en maître, ce qu'il n'avait, en débutant, *esquissé* qu'avec la timidité d'un élève. Mais, tout informes qu'elles étaient, ces esquisses annonçaient un talent vrai, et, si je puis m'exprimer ainsi, un *espece d'instinct*, qui avait deviné, saisi et quelquefois rendu Virgile. On fut étonné, au milieu des incorrections nombreuses qui déshabillaient ce premier travail, de trouver une fidélité rare, si non à l'expression souvent inimitable de Virgile, du moins aux formes habituelles de son style, et au mouvement de sa phrase poétique. C'était beaucoup, c'était l'essentiel dans un pareil début; tout le reste pouvait s'acquérir, avec du tems, des soins et de bons conseils; mais qui eût remplacé ce premier mérite, s'il eût en effet manqué à M. Tissot.

Moins flatté donc par le succès de ce qu'il avait fait, que persuadé de tout ce qu'il lui restait à faire encore, le traducteur a repris son travail avec une nouvelle ardeur. On peut en croire, quand il nous assure, dans sa préface, qu'il a *recommencé jusqu'à vingt fois le même morceau*.

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,

a dit le maître; et c'est pour les traducteurs surtout que cet axiome devient une loi de rigueur, s'ils sentent l'importance de leurs obligations. Il est sans doute d'heureux momens de verve et d'inspiration pour le poète traducteur, comme pour l'écrivain original. Mais ces bonnes fortunes sont rares; et cet élan imprimé à l'imagination par l'enthousiasme des beautés du modèle, ne tarde pas à se refroidir sensiblement, lorsqu'on aborde la partie purement mécanique de son travail, et que l'on s'efforce de concilier deux choses aussi incompatibles en apparence, que la chaleur qui conçoit, et la froide tranquillité que suppose l'exécution. Il faut avoir éprouvé soi-même ce genre nouveau de supplice, pour s'en faire et pour en donner à d'autres une idée juste. Ce qu'il y a de pire encore, c'est que le lecteur ne vous sait aucun gré, ne vous tient aucun compte de tout cela. Que lui importent les peines que vous a coûtées tel ou tel morceau? Il veut que vous charmiez son imagination, en flattant harmonieusement son oreille; et si vous n'y parvenez au gré de son désir, il ne tarde pas à s'écrier:

L'ennuyeux écrivain! le maudit traducteur!

Tous les traducteurs, il est vrai, ne s'imposent pas les lois sévères auxquelles s'est astreint M. Tissot; tous les originaux même ne l'exigent pas. Mais le succès dépendait ici de la fidélité la plus rigoureuse à l'expression, toujours juste, toujours pittoresque de Virgile; et c'est pour s'en être fait un devoir indispensable, que M. Tissot méritera d'être cité souvent à côté de son modèle. Hâtons-nous de faire à la traduction même l'application des principes qui ont dirigé le traducteur.

Tityre, tu patula, etc.

Tu reposes, Tityre, à l'abri de ce hêtre,

Et ta flûte légère essaie un air champêtre.

Nous hélas! nous quittons ce fertile verger,

Nous fuyons la patrie! et toi seul ô berger!

Dans un mol abandon tu redis sous l'ombrage

Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage.

Ces vers respirent toute la liberté d'une composition originale; c'est le ton, la couleur et l'harmonie du genre. Voyons maintenant ce qu'ils peuvent perdre ou gagner, considérés comme traduction, et rapprochés du texte de Virgile. Dans l'impossibilité de tout rendre, le traducteur habile doit distinguer les traits principaux d'un passage, s'attacher à les saisir, à leur conserver même la place qu'ils occupent dans la coupe du vers, parce que c'est de là souvent qu'ils empruntent tout leur effet. Ce qu'il y avait à respecter religieusement dans le début de *Mélibée*, c'était d'abord la répétition pleine de sentiment:

*Nos patriâ fixâ et dulcibâ linquimus arva,  
Nos patriam fugimus!*

C'était cette coupe heureuse, qui repose le cœur avec un attendrissement si doux, sur l'idée principale qui fait le sujet de l'églogue, la dure nécessité de fuir sa propre patrie! M. Tissot a parfaitement senti tout cela, et l'on peut le féliciter de la manière dont il l'a rendu:

Nous hélas! nous quittons ce fertile verger!

Nous fuyons la patrie!

Il me paraît difficile de serrer de plus près son original; mais

Toi seul, ô berger,

Dans un mol abandon, tu redis sous l'ombrage

Le nom d'Amaryllis aux échos du bocage,

indique seulement les efforts du traducteur, et ces efforts ne sont pas aussi heureux, à beaucoup près, que dans les vers précédens. Dans un mol abandon, à quelque chose de trop maniéré, de trop moderne, pour la douceur de *Mélibée*, et ne rend que l'harmonie de *lontus in umbrâ*, sans en traduire l'expression: M. Tissot avait mis d'abord, *tranquille sous l'ombrage*; et *tranquille* lui parut sans doute un trop faible équivalent de *lontus*, qui présente à l'esprit l'idée de ce repos que donne la sécurité; mais le grand point est de s'arrêter à propos:

*Est aliqua prodire tenus, si non datur ultra.* (Hor.)

Poursuivons:

O *Mélibée*, un Dieu nous a fait ce loisir (2);

Pour l'autel de ce Dieu j'irai souvent choisir

Les plus tendres agneaux de notre bergerie.

Il laisse, tu le vois, dans la verte prairie

Errer en liberté ces paisibles troupeaux;

Et jouer sous mes doigts les rustiques pipeaux.

On doit regretter que M. Tissot n'ait pas appuyé avec l'énergie de son modèle sur la répétition emphatique:

*Namque erit illis mihi semper Deus!*

et d'avoir remplacé ce bel hémistiche par deux vers, dont la tournure un peu languissante affaiblit nécessairement l'expression sublime de la reconnaissance du berger. *Il laisse, tu le vois*, etc. est heureusement saisi, et bien dans l'attitude du vers latin; mais peut-être n'approuvera-t-on pas également, *Il laisse jouer les pipeaux sous mes doigts*. Mais, sans nous appesantir sur cette critique froidement minutieuse, qui prouve seulement, ce dont tout lecteur sensé est bien convaincu d'avance, qu'il est impossible de traduire tout Virgile, passons à des morceaux entiers, où M. Tissot a su concilier la fidélité la plus scrupuleuse avec une élégance, une harmonie, qui ne laissent rien à désirer.

Vois cette chevre hélas! qu'à peine je conduis!

Mère de deux jumeaux, ma naissante richesse,

Sur des rochers tout nus son amour les délaisse.

Vingt fois, si le destin me eût pas aveuglé,

Vingt fois, des traits du ciel le chevre mutilé;

La sinistre coraille et sa voix importune,

M'avaient, je m'en souviens, prédit cette infortune.

*Hanc etiam vix, Tityre, ducis.*

*Hic inter densas corymbos modo nunquam gemellos,*

*Spem gregis, ah! silice in nudâ connixa reliquit.*

avec quel intérêt le poète nous arrête sur toutes les circonstances de ce petit tableau, et quel charme, quelle grace de style relevent ici jusqu'aux moindres détails! d'abord, ce n'est point une portée ordinaire; ce sont deux jumeaux; *gemellos!* et ce qui les rend plus chers encore au malheureux *Mélibée*, ils sont mâle et femelle: *spem gregis!* ils ont coûté à leur mère des efforts laborieux; *connixa;* et dans quel état est-elle forcée de les abandonner! sur une roche nue, dépouillée de verdure: *silice in nudâ*. Que l'on rapproche maintenant le texte de Virgile, ainsi commenté, des vers de M. Tissot, et l'on verra si la version en prose la plus péniblement littérale, approche de cette fidélité poétique, que le traducteur en vers peut se promettre d'atteindre, quand il joint à un talent réel, la constance qui double encore ce talent. Une remarque, qui sans doute n'échappera point au lecteur attentif, c'est que plus la perfection de l'original resserre les entraves du traducteur, plus les efforts de M. Tissot sont heureux; plus la lutte devient difficile, et plus son courage semble s'animer.

Tout le monde connaît, par exemple, la perfection de ce morceau célèbre sur la mort du berger *Daphnis*:

(2) Le Virgile des français avait dit, comme le Racine romain:

Un roi victorieux nous a fait ce loisir.

et M. Tissot a très-bien fait de reprendre à Racine un hémistiche de Virgile.

*Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnium  
Flebant, etc.* (Egl. 5.)

Voyons la version de M. Tissot :

Les nymphes de Daphnis déplorant le trépas.  
Vous entendiez leurs cris, fleuves, vallons paisibles,  
Lorsqu'embrassant d'un fils les restes inéscapables,  
Sa mère inconsolable accusait tous les dieux.  
Nul troupeau ne voulut, dans ces jours odieux,  
Effleurer l'herbe tendre ou les ruisseaux limpides.  
O Daphnis, les lions des rivages Numides  
Sur ta mort imprévue ont répandu des pleurs :  
L'écho gémit encor de leurs longues douleurs.  
Daphnis soumit au joug les tigres de Phrygie,  
Au dieu de la vengeance il consacra l'orgie,  
Et le thyse enlacé d'un flexible rameau.  
La vigne et ses raisins embellissent l'ormeau,  
Et la moisson flottante enrichit les campagnes,  
Les taureaux sont l'orgueil de leurs blanches compagnes ;  
Ainsi tu fus des tiens l'ornement et l'amour.  
Tu meurs, adieu Palès ; adieu Flore et sa cour :  
Phébus même nous quitte et s'enfuit avec elles.  
Confié par l'espoir aux sillons infidèles,  
Le blé monté en ivraie, en frêle chalumeau.  
Sur la rose et le lys, sur le tendre arbrisseau  
Les chardons et l'épine ont usurpé les plaines.  
Jonchez le sol de fleurs ; ombragez les fontaines ;  
C'est le vœu de Daphnis ; et, sous les berceaux verts,  
Que sur sa tombe encor nos mains gravent ces vers :  
« Je suis Daphnis, Daphnis connu jusqu'au ciel même.  
Berger d'un beau troupeau, j'étais plus beau moi-même. »

Voici maintenant des beautés d'un autre genre,  
et qui étaient d'autant plus difficiles à bien rendre,  
qu'elles tiennent de plus près au sentiment, et que  
le sentiment seul pouvait les traduire.

*Fortunate senex, etc.*  
Heureux vieillard ! ainsi tu conserves tes champs !  
Ces champs te suffiront, bien que des marécages (3),  
Que des lits de cailloux assiègent tes herbages.  
Tes brebis n'iront pas tenter un sol nouveau ;  
Et, pleines ou déjà mères d'un tendre agneau,  
Moutir, d'un mal secret lentement dévorées (4) !  
Pleureux vieillard ! nos lacs, nos fontaines sacrées,  
Nos forêts te verront sous leur sombre épaisseur,  
De l'ombrage et des eaux respirer la fraîcheur.  
En effleurant le saule et ta verte clôture,  
L'essaïm du mont Hybla, par son léger murmure,  
T'invitera souvent à goûter le repos.  
Du haut de ces rochers et d'échos en échos,  
Entends de l'émondeur la voix claire et sonore (5),  
Tandis que la colombe et tes ramiers encor,  
Suspendus dans les airs aux ormeaux d'alentour,  
Roucouleront sans cesse un nouveau chant d'amour !  
.....  
Justes dieux ! notre exil est-il donc éternel ?  
Ne pourrai-je revoir le climat paternel,  
Le faite verdoyant de ma pauvre chaumière !  
Et, d'un œil satisfait, avant l'heure dernière,  
Parcourant mon empire, admirer les moissons (6) !  
Un barbare aura donc ces superbes sillons !  
Un soldat ces épis ! ô discorde civile !  
Voilà de nos malheurs la source trop fertile !  
Voilà pour qui nos mains semaient des blés si beaux !  
Allez donc maintenant greffer des arbrisseaux.

J'en appelle ici à tous ceux qui ont présent à  
l'esprit le texte de Virgile, (et qui ne sait par  
cœur de pareils morceaux ?) et je leur deman-  
derai si ce n'est pas là traduire l'esprit, le senti-  
ment, l'expression même de Virgile, et franchir  
avec autant d'audace que d'habileté, la distance  
toujours prodigieuse qui sépare les deux langues ?

AMAR.

3) Cette tournure *bien que*, qui a disparu depuis long-temps  
du style soutenu, me paraît heureusement rajeunie ici. Mais  
je n'aime pas des *marécages* qui *assiègent* des *herbages* : c'est la  
seule tache sensible qui défigure ce beau morceau.

4) Le texte porte :  
*Non insueta graves tentabant pabula fetas.*  
Et M. Tissot distingue, en latiniste habile, la différence qui  
se trouve entre *graves* et *fetās* ; différence que sa traduction fait  
bien mieux sentir encore :

Et, pleines ou déjà mères d'un tendre agneau, etc.  
Mais cette interprétation même n'indiquerait-elle point une  
autre ponctuation dans le texte ; et ne devrait-on pas la recu-  
siller peut-être ainsi :

*Non insueta graves tentabant pabula ; fetas  
Nec mala vicini, etc.*

C'est une conjecture que je soumets à l'examen et à la déci-  
sion des érudits.

5) Fort bien, M. Tissot : vous n'avez pu nous faire en-  
tendre l'éclat du *frondator ad aurās*, qui monte dans les airs avec  
la voix du bucheon, mais vous l'avez remplacé par des épithètes  
heureuses. Le traducteur ne doit que ce qu'il peut.

6) Je ne sais si trop de fidélité n'égare pas un peu M. Tissot  
dans ce vers : *mea regna* est une de ces expressions emphatiques  
qu'il ne faut ni prendre, ni traduire à la lettre. Et *admirer les  
moissons*, ne se lie point assez au reste de la période, qu'il  
termine faiblement,

## NAVIGATION INTÉRIEURE.

*De la Navigation du Clain et de sa jonction  
avec la Charente et la Sèvre-Niortaise ; par  
M. Boncenne, avocat, professeur suppléant  
à l'école de droit de Poitiers, membre du  
conseil-général du département de la Vienne (1).*

L'on doit cette justice aux autorités qui ont  
gouverné la France, même pendant les tems les  
plus orageux de la révolution, qu'elles n'ont  
point perdu de vue les projets d'utilité publique.  
La navigation intérieure sur-tout a été l'objet  
d'une attention particulière. On connaît le rap-  
port fait à la Convention par le représentant  
Maragnon en l'an 2. Peu d'écrits présentent au-  
tant de vues utiles sur cette matière ; on y  
expose de grands moyens d'étendre et de multi-  
plier les communications par le cours des ri-  
viers et par la construction de nouveaux ca-  
naux ; mais l'exécution de ces projets était ré-  
servée à l'époque plus heureuse et tranquille où  
nous vivons.

Depuis plusieurs années, en effet, de nombreux  
travaux et de grandes améliorations ont été ef-  
fectués dans cette partie ; de plus considérables  
se préparent encore, en sorte que bientôt il n'y  
aura pas un point en France où l'on n'appèr-  
çoive quelque utile établissement commencé ou  
fini, en faveur de la navigation intérieure.

D'un autre côté, l'on remarque dans les au-  
torités locales une louable émulation à secon-  
der ces vues ; elles accueillent avec faveur et  
écoutent avec soin les hommes instruits qui peu-  
vent présenter d'heureuses conceptions ou des  
recherches intéressantes sur cette matière.

C'est par ce motif que le conseil-général du  
département de la Vienne vient de faire imprimer  
à ses frais, en l'accompagnant d'une carte  
bien exécutée, l'ouvrage de M. Boncenne sur la  
navigation du Clain, et d'approuver le projet qu'il  
y propose d'établir une communication à l'aide  
de cette rivière, entre Poitiers, la Vienne, la  
Charente et l'Océan.

L'importance de cet objet semble nous engager  
à entrer dans quelques détails ; l'on en sentira  
d'autant mieux le prix du travail de l'auteur, et  
les raisons que le département a eues d'en ordon-  
ner l'impression.

L'on sait que de tous les travaux publics il n'en  
est peut-être point, après la confection des routes,  
de plus avantageux à l'agriculture et aux progrès  
du commerce, que ceux qui ont pour but de  
faciliter et d'étendre les communications des  
provinces, en les reliant par le moyen des fleuves  
et des canaux.

Le Clain est une rivière qui traverse le départe-  
ment de la Vienne, et passe sous les murs de  
Poitiers, qui en est le chef-lieu ; sa source est  
à deux lieues environ nord-ouest de Confolens ;  
il descend ensuite jusqu'à Cenon, où il se réunit  
à la Vienne, peu avant Châtelleraut.

A l'inspection de la carte, on voit qu'à l'aide  
de cette rivière il serait aisé d'établir une com-  
munication entre Poitiers et la Loire au nord,  
et la Sèvre-Niortaise et la Charente, avec l'Océan  
et les départemens voisins, au midi ; commu-  
nication importante pour le transport des mar-  
chandises à travers une grande partie de la France,  
et de manière à éviter le trajet par mer, lorsque  
la guerre ou les saisons le rendent périlleux.

Aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui que l'utilité de  
cette entreprise a été sentie. L'on s'est occupé  
il y a longtems des moyens qui conduisent à  
l'effectuer. Les recherches que M. Boncenne a  
consignées dans son ouvrage, prouvent qu'en 1431  
lorsque les Anglais étaient maîtres d'une grande  
partie de la France, et que Poitiers était devenue  
la capitale du royaume, Charles VII voulant ré-  
compenser cette ville de sa loyauté et fidélité,  
ordonna, entre autres preuves de sa reconnais-  
sance, que les travaux de la navigation du Clain  
seraient commencés ; travaux sans lesquels la jon-  
ction des trois rivières serait inutile. Mais les fonds  
qu'on avait levés pour cet objet furent détournés  
de leur emploi par les besoins de la guerre ; les  
ouvrages ne furent poussés qu'à une demi-lieue  
de Poitiers. Le projet n'en fut repris que sous  
François I<sup>er</sup>. Ce prince fit assembler des marchands,  
des bateliers, et des gens à ce connaissant, pour  
avoir leur avis. Ils déclarèrent, après avoir  
visité la rivière du Clain, qu'elle est disposée  
à être navigable aussi bien que celle de Vienne,  
en égard à ce qu'elle est en largeur et profon-  
deur, compétente pour porter bateaux de trente  
tonneaux de vin ou l'équipollent, et que ce serait  
un grand bien et grand profit pour la chose pu-  
blique, que ladite rivière du Clain fût navi-  
gable, comme elle peut être, en égard qu'on est  
contraint de mener et conduire blés et vins, bois  
et toutes autres marchandises par charrois, mules,  
chevaux et autres bestiaux, qui sont de merveil-

(1) Un volume in-8<sup>o</sup> ; chez Cailleau, imprimeur de la  
préfecture, à Poitiers.

leux grand coût et mise ; et les blés et vins, et  
autres vivres du pays, est-on contraint de manger  
et consommer au pays pour la grande dépense,  
mise et voiture qui serait à les transférer ; ou  
quand ladite rivière serait navigable, pourraient  
être, à peu de frais, transportés des pays du  
royaume où il en serait besoin. En conséquence  
de cet avis, il fut, le 25 avril, 1538, donné des  
lettres-patentes pour la reprise des ouvrages. Mais  
des discussions d'intérêt privé et la reprise de la  
guerre entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint, ne  
permirent pas de continuer ce qu'on avait com-  
mencé ; on ne parla même plus de la naviga-  
tion du Clain jusqu'en 1604. Alors Sully fit  
nommer des commissaires chargés de visiter la  
rivière, notamment depuis Poitiers jusqu'à Châ-  
tellerault. Un arrêt du conseil fit adjudger les  
travaux à un entrepreneur, moyennant la somme  
de 189,000 liv., dont un tiers lui fut payé d'avance ;  
ces travaux furent terminés en 1608.

Le Clain fut donc navigable ; les bateaux de  
la Loire et de la Vienne remonterent jusque sous  
les tours du château de Poitiers ; on y voit les  
anneaux où l'on les amarrait ; le peuple appelle  
encore cet endroit *le port*.

Sous les deux régnes suivans, la navigation  
du Clain fut négligée, elle devint languissante ;  
les écluses tombèrent en ruine ; les riverains s'em-  
parèrent des démolitions, et le cours de la rivière  
fut de nouveau embarrassé de moulins et de  
chaussées.

Cependant, en 1707, la supérieure de l'*Union-  
Chrétienne* de Luçon demanda au Conseil-d'Etat  
la permission de refaire la navigation depuis Châ-  
tellerault jusqu'à Poitiers, et de la conduire depuis  
Poitiers jusqu'à Vivonne, moyennant l'abandon  
à sa communauté des droits qui y seraient éta-  
blis. Cet arrangement fut trouvé avantageux et  
les mesures prises pour son exécution, qui s'ef-  
fectua en peu de tems. En 1716, les vues s'agran-  
dirent, on parla de faire remonter la naviga-  
tion du Clain jusqu'au-delà de Vivonne, pour  
le joindre à la Charente. Des ingénieurs furent  
nommés ; ils visiterent les lieux, et il résulta  
de leur rapport qu'on peut rendre le Clain navi-  
gable de Poitiers jusqu'à Vouzon, deux lieues  
au-dessus de Vivonne, sans employer des eaux  
étrangères, et que sa réunion avec la Charente  
sera possible, en prenant des eaux dans la Vienne  
au-dessus de Chabanais, et en les conduisant  
par un canal aux sources du Clain, où elles se  
partageront entre les deux rivières. (La Charente  
et le Clain). En sorte que, est-il dit dans  
le rapport des ingénieurs, les bateaux remon-  
teront par des bassins et écluses depuis Châtel-  
lerault jusque vers la source du Clain, près Con-  
folens, et que les mêmes bateaux descendront  
dans la Charente par le même moyen.

De nouvelles vues étendirent encore ce projet ;  
en 1723, une compagnie se forma pour effectuer  
une jonction entre le Clain et la Sèvre-Niortaise,  
d'une part ; et pour faciliter la navigation de la  
Vienne, depuis Saint-Léonard jusqu'à la Loire,  
en passant par Limoges, Chabanais, Vivonne,  
Poitiers et Châtelleraut. La jonction du Clain  
avec la Sèvre-Niortaise s'y serait effectuée par le  
moyen de la rivière de Vonne, et en aurait ainsi  
opéré une avec Niort, Marans et la Mer. Des  
contestations empêchèrent l'exécution de ce pro-  
jet si avantageux pour le transport des vins, eaux-  
de-vie, et productions des départemens qui par-  
courent ces rivières.

Dans le projet actuel l'on change quelque chose  
à celui que l'on vient d'indiquer ; il s'agit d'abord  
de rétablir la navigation entre Poitiers et Châtel-  
lerault, navigation qui, comme nous l'avons vu,  
était en pleine activité dans le 17<sup>e</sup> siècle et depuis,  
et qui maintenant se trouve embarrassée, arrêtée  
par les obstacles que les ruines des ouvrages et  
les entreprises des riverains ont mis à son cours.  
En second lieu, l'on propose d'établir la jon-  
ction de la Sèvre et de la Charente avec le Clain,  
en se servant pour la première des eaux de la  
rivière de Vonne, et pour l'autre du Clain lui-  
même, qu'il faudrait rendre navigable jusqu'à  
Vareilles-Sommieres, ou à-peu-près.

Il nous serait impossible, par le simple discours,  
et sans le secours de la carte, d'entrer dans de plus  
grands détails, l'on peut avoir recours à l'ouvrage  
de M. Boncenne, pour en prendre connaissance.

Il y développe aussi les moyens d'exécution,  
et les dépenses que le projet exigerait ; il suffit  
pour en sentir l'importance de remarquer que  
cette navigation ferait participer aux avantages  
du commerce extérieur et des départemens de  
l'intérieur, des contrées fertiles à qui il semble  
né manquer que cette facilité pour atteindre à  
toute la prospérité dont elles sont susceptibles.

AGRICULTURE.—BERGERIES NATIONALES.

Vente publique de laine superfine et de béliers  
et brebis mérinos, acclimatés et perfectionnés,  
qui aura lieu dans les sept bergeries nationales,  
savoir :

	Kilog.	Béliers.	Drechs.
1°. Arles (Bouches-du-Rhône), le 4 mai prochain, environ.	800	50	40
2°. A Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 15 mai....	900	50	50
3°. A Saint-Georges, près Villefranche (Rhône), le 25 mai.....	500	20	10
4°. A Mont-de-Marsan (Landes) le 1 <sup>er</sup> juin.....	300	20	10
5°. A Nantes (Loire-Inférieure), le 21 juin.....	900	40	80
6°. A Trèves (Sarre), le 30 juin.....	900	40	60
7°. A Clermont (Puy-de-Dôme), le 15 août.....	500	40	10
	4800	260	260

520 têtes.

## Observations.

L'année dernière, il s'est fait des ventes de mérinos dans cinq de ces bergeries. Depuis cette époque, S. Exc. le ministre de l'intérieur, pour que les chevaux du haras de Pompadour, devenu considérable, eussent plus de pâturages, a décidé que le troupeau qu'on y avait placé, serait transféré ailleurs. Par ses ordres, il a été partagé en deux portions, dont une est maintenant auprès de Clermont, dans le voisinage du Puy-de-Dôme; et l'autre, à peu de distance de Villefranche, département du Rhône. Quoique ces deux divisions aient été fortifiées par une belle colonie du troupeau de Perpignan, cependant elles ne peuvent encore offrir au public que peu d'animaux. La bergerie des Landes, formée l'année précédente d'un petit nombre seulement de bêtes à laine, se trouve dans le même cas que celle du Puy-de-Dôme et du Rhône; des mesures sont prises pour l'augmenter.

Par cette distribution de bergeries nationales, on doit voir que le Gouvernement s'est occupé de placer des mérinos dans divers points de la France, afin que les propriétaires puissent plus facilement connaître cette race, s'en pourvoir et apprendre la vraie manière de la bien soigner. Celles de Perpignan et d'Arles sont au sud-est; celle des Landes, au sud-ouest; celle de la Sarre, au nord-est; celle de Nantes, à l'ouest, et celles du Puy-de-Dôme et du Rhône s'écartent peu du centre de l'Empire. Ni le sol sur lequel paissent les animaux de ces bergeries, ni la température des pays, ni l'exposition des locaux ne sont les mêmes. Deux établissemens sont situés dans des plaines; d'autres dans des vallées, d'autres sur des collines ou sur des montagnes mêmes couvertes de neige une partie de l'année. Les succès qu'on obtient dans chacun font voir qu'avec de l'attention et de la surveillance, on parvient à élever par-tout des mérinos.

A cet avantage précieux, il s'en joint un autre: c'est d'engager, par les bons exemples qu'on donne dans ces établissemens, les cultivateurs à tirer un meilleur parti des terres, en leur faisant produire, sans diminuer les récoltes en céréales, tout ce qui est nécessaire pour bien nourrir des animaux aussi profitables que les mérinos.

Enfin, il est aisé de pressentir de quelle ressource seront ces bergeries dans l'avenir. C'est là où, comme dans des sources pures, on puisera toujours la belle race, sans cesse bien entretenue et perfectionnée; on y viendra sur-tout pour réparer les pertes et les détériorations que la négligence et l'avidité occasionnent, par le défaut de soins sùffisans et constants, et par des mélanges, d'autant plus fâcheux, qu'ils se cachent sous des apparences trompeuses.

TESSIER, de l'Institut de France, de la Légion d'honneur, et inspecteur des bergeries nationales.

## CHIMIE.

M. Curaudau, professeur de chimie applicable aux arts, qui depuis long-tems s'occupe de la décomposition des alcalis, qu'il n'a jamais regardés comme des corps simples, s'est empressé de répéter l'expérience d'après laquelle on avait annoncé que la potasse et la soude peuvent être converties en métal par le moyen du fer. Mais ce chimiste ayant, comme beaucoup d'autres, obtenu des résultats peu satisfaisans, a fait de son côté des recherches sur le même objet; ce qui l'a conduit à trouver un procédé à la faveur duquel on peut métalliser la potasse et la soude sans le concours du fer: procédé qu'il a communiqué lundi dernier à l'Institut de France.

Son procédé consiste à mêler exactement 4 parties de charbon végétal ou animal, avec 3 parties de carbonate de potasse ou de soude séchée au feu, sans avoir été fondue; il incorpore ensuite le tout avec une suffisante quantité d'huile de lin pour que le mélange ne cesse pas d'être pulvérulent.

Ce composé soumis à l'action du feu, dans une cornue de grès ou dans un tuyau de fer, produit le métal. Pour le recueillir, on introduit dans le vide du vase une tige de fer bien décapée, et pour qu'elle n'ait pas le tems de rougir on la retire au bout de 4 à 5 secondes. Alors elle est toute couverte de métal qu'on enlève en plongeant la tige de fer dans une cucurbitule de verre remplie d'essence de térébenthine. On continue ainsi tant qu'il se produit du métal.

Pour le succès de cette opération il faut l'action d'un feu de forge; car ce n'est qu'à la chaleur du fer fondant que la production du métal a lieu. Aussi les cornues fondent-elles souvent avant qu'on ait obtenu tout le métal; ce qui fait que M. Curaudau préfère les tuyaux de fer aux cornues de grès.

Quant à l'opinion de ce chimiste sur la nature de ce composé, il ne croit pas que la métallisation des alcalis soit due à leur désoxygénation; il pense au contraire que ce composé n'est autre chose qu'une combinaison de l'alcali avec de l'hydrogène, mais qui, suivant lui, s'y trouve dans un état très-condensé.

## BIBLIOGRAPHIE.

*Bibliothèque universelle des Voyages*, ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes dans les quatre parties du monde, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique; avec des extraits plus ou moins rapides des Voyages les plus estimés de chaque pays, et des jugemens motivés sur les relations anciennes qui ont le plus de célébrité: par G. Boucher de la Richaraderie, ex-juge en la cour de cassation et membre de la Société française de l'Afrique intérieure, instituée à Marseille.

Six volumes in-8° de 5 à 600 pages, de l'imprimerie de Crapelet.

Le prix, brochés, est pour Paris de 36 fr., et de 45 fr. franc de port; sur papier vélin de 72 fr., et 81 fr. franc de port.

A Paris, chez Treuttel et Würtz, rue de Lille, n° 17; et à Strasbourg, même maison de commerce.

Le grand nombre de relations de Voyages qui nous ont fait successivement connaître toutes les parties du Monde, et qui de nos jours se sont multipliées à l'infini, a fait désirer depuis long-tems une Bibliothèque universelle des Voyages, soigneusement classée par ordre de Pays, et dans une série chronologique.

L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, a consacré dix années de sa vie à remplir cette tâche difficile. Secondé dans son travail par plusieurs amateurs éclairés, et par quelques hommes laborieux et familiers avec les divers idiômes de l'Europe, favorisé enfin par les secours en tout genre que les grands dépôts littéraires de la capitale peuvent offrir, il produit son ouvrage avec la confiance qu'il sera utile aux recherches des savans, instructif pour les voyageurs, et agréable à toutes les classes de la société.

La *Bibliothèque universelle des Voyages* n'est pas une simple bibliographie, donnant une indication sèche et aride de titres et de dates; elle renferme aussi des extraits des nouveaux Voyages les plus estimables, et des jugemens motivés sur les relations anciennes qui ont le plus de célébrité. Ces extraits comprenant ce qu'il y a de plus intéressant à connaître sur chaque pays, en indiquant au moins le principal point de vue du voyageur, pourront en quelque sorte suppléer à ces volumineux recueils ou abrégés de Voyages, que leur étendue rend d'une acquisition dispendieuse et d'un usage souvent difficile.

## GRAVURES.

Nouveau Livre contenant vingt pièces d'écriture en ronde, bâtarde, coulée et anglaise, par le sieur Baudou, professeur d'écriture, de dessin et de changes étrangers de la maîtrise de la métropole, et professeur d'écriture du Lycée-Napoléon; gravée par Davignon, et imprimée sur beau papier in-folio.

Prix, 3 fr., et 4 fr. 50 c. franc du port.

A Paris, chez l'Auteur, cour du Commerce, n° 25, faubourg S. Germain.

Cet ouvrage est exécuté avec une précision et une exactitude qui répondent à la réputation que ces deux artistes ont acquise parmi les professeurs et graveurs en écriture qui se sont rendus célèbres dans ces deux genres.

## LIVRES DIVERS.

*Oeuvres choisies de J. B. Rousseau*, avec des notes de Ponce-Denys Ecouchard Le Brun, membre de l'Institut national, classe de la littérature française, de plusieurs Académies de France et étrangères, et de la Légion-d'honneur. Un vol. in-8° de 400 pages, imprimé sur beau carré fin d'Auvergne.

Prix, 4 fr. 50 c. broché, et 6 fr. 50 c. avec un superbe portrait de M. Lebrun, dessiné d'après nature par M. Lafitte, et gravé en taille-douce par M. Ribault. Le prix est double en papier vélin. On ajoutera 1 fr. 25 c. pour recevoir ce volume franc de port.

A Paris, chez Buisson, libraire, rue Git-le-Cœur, n° 10; et chez Bechet, libraire, qui des Augustins, n° 63, vis-à-vis le Pont-Neuf, où l'on trouve tous les ouvrages nouveaux, ainsi qu'un assortiment de livres en tout genre.

*Lettres de tendresse et d'amour*, contenant les lettres de Julie à Ovide, et d'Ovide à Julie; suivies des lettres galantes d'une chanoinesse portugaise; des lettres de Babet, et des réponses de son amant; des lettres d'amour d'une dame philosophe, des lettres de la présidente de Ferrand au baron de Breteuil; et de celles d'Héloïse et d'Abeillard.

Quatre vol. in-12 — Prix, 12 fr., et franc de port 16 fr.

A Paris, chez Léopold Collin, libraire, rue Git-le-Cœur, n° 4. — 1808.

## COURS DU CHANGE.

Bourse d'hier.

## EFFETS PUBLICS.

Cinq pour % c. j. du 22 mars 1808.	86 fr.	c.
Idem. jouis. du 22 sept. 1808....	83 fr.	c.
Bons de remboursement.....	fr.	c.
Provisoire.....	fr.	c.
Bons an 7.....	fr.	c.
Bons an 8.....	fr.	c.
Rescriptions sur domaines.....	fr.	c.
Rescrip. pour rachat de rentes fonc.	fr.	c.
Idem. Non réclamées dans les dép.	fr.	c.
Actions de la Banque de France.. 1290	fr.	c.

Entreprises particulières.

Actions des ponts, j. du 1 <sup>er</sup> janv..	fr.	c.
Actions des fonderies de Vaucluse.	fr.	c.

## SPECTACLES.

*Académie impériale de Musique.* Aujourd'hui, Relâche.

*Théâtre-Français.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui, Bajazet. M<sup>lle</sup> Mondran-Desgarcins, âgée de 14 ans, débutera par le rôle d'Atalide; suivi du Médecin malgré-lui.

*Théâtre de l'Impératrice, rue de Louvois.* Les comédiens ordinaires de S. M. donneront auj.

*Théâtre de l'Opéra-Comique.* Les comédiens ordinaires de S. M. l'EMPEREUR donneront aujourd'hui la 1<sup>re</sup> repr. d'un jour à Paris, ou la Leçon singulière, op. com. en 3 actes.

*Théâtre du Vaudeville, rue de Chartres.* Auj. Colombine maunquin, Florian, et Arlequin tyran domestique. — Dem. la 1<sup>re</sup> représent. de l'Etourderie, ou Comment sortira-t-il de là; vaud. en un acte.

*Théâtre de la Gaîté, boulevard du Temple.* Auj. Peau-d'Ane, et Arlequin au Café du Bosquet, vaud.

*Salle Montansier, Palais-Royal.* Aujourd'hui, danse sur la corde tendue, et exercices extraordinaires des Chiens et Singes savans.

*Cirque Olympique* de MM. Franconi fils. Auj. Grands exercices d'équitation, et les Quatre Fils Aymon.

*Panorama.* Les vues des villes d'Amsterdam, et de Boulogne, sont exposées au public dans les deux rotondes du boulevard Montmartre; depuis dix heures du matin jusqu'à six.

— La vue de Naples et de ses environs vient d'être exposée dans une troisième rotonde — Prix d'entrée, 2 fr. chaque.

*Panharmonicon, cour des Fontaines, n° 1.* Grand Concert d'harmonie, tous les jours à huit heures du soir.

*Spectacle pittoresque et mécanique de M. Pierre,* rue de la Fontaine-Michaudière, carrefour Gaillon. M. Pierre continuera aujourd'hui, et tous les jours, à sept heures et demie, son intéressante collection de Pièces nouvelles annoncées par les affiches.